Vol. XXVI. Saint-Boniface, Manitoba, 3 Novembre 1897. No. 50.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

NITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
Par la Cie d'Imprimerie "Le Manitoba."

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à l'imprimeur :

ANTOINE GAUVIN,
SAINT-BONIFACE,
MANITOBA,
CANADA

COLONISATION

En avant la colonisation, c'est le bien de tous les nôtres, ici au Manitoba et c'est aussi le bien de tous les véritables français de la vieille France. Citons-en comme preuve de paroles remarquables prononcées par M. Emile Gauthier, rédacteur au *Figaro*, au banquet donné à Sir Wilfrid Laurier à Paris :

A côté de la colonisation proprement dite, à côté de la colonisation gouvernementale, administrative, officielle, s'étendant comme une tache d'huile à travers les terres vacantes de l'Afrique et de l'Asie, il est place pour une autre colonisation, nullement contradictoire à la première, mais tout aussi fructueuse, qui consiste à semer de l'énergie française, du génie français, de l'argent français, partout où la bonne semence a chance de lever et de porter des fruits (*Très bien! Très bien!*)

Or, en vérité, je vous le dis, nulle part mieux qu'au Canada, à la Nouvelle France d'outre-mer, les Français ne sauraient trouver un milieu propice à cette forme que de bons esprits estiment être la meilleure, du rayonnement patriotique et de l'expansion nationale.

C'est le devoir de la presse d'orienter de ce côté les initiatives embarrassées ; c'est le devoir de la presser de travailler à ourdir solidement la chaîne de bras et de capitaux français — une chaîne d'or et de chair qui doit relier définitivement, un jour ou l'autre, les deux Frances, la mère et la fille, et n'en faire plus, sous deux drapeaux, qu'une seule et unique partie... (*Longs applaudissements*).

A ce devoir, ajouterons-nous, la presse canadienne devrait également donner tous ses soins.

Puisque nous parlons de ce célèbre banquet qui réunit dans des agapes fraternelles les français de France et ceux du Canada, qu'on nous permettre de citer la belle pièce de vers, œuvre de M. Lucien Paté, qui y fut lue. Elle exprime si bien nos sentiments !

Frèrès, vous croyez donc à la Mère-Patrie ?
Ce beau nom d'autrefois n'est donc pas [mort pour vous ?
Une Voix immortelle est en vous qui vous [crie :
"Venez, le sol de France à vos pas sera [doux !
"Venez ! Il est un mot de profondes ten-[dresses
Pour les fils de mes fils nés loin, si loin de [moi !
Car je me sens pour eux en retard de ca-[resses
Et leur nom dans mon cœur jette un étran-[ge émoi !

"Venez ! vous sentirez des souffles des, [haleines,
Ainsi que des baisers, vous passer sur le [front :
Il en viendra pour vous des monts, des [bois, des plaines..
Vous les reconnaîtrez ; ils vous reconnaî-[tront !
"Venez ! dans ma poussière il est un peu [de cendre :
C'est la cendre des morts et ces morts [sont à vous !
Ils ne peuvent monter, c'est à vous de [descendre :
Les tombes des aïeux réclament vos ge-[noux !"

— Et vous êtes venus ! et vous voici des [nôtres !
Et l'immortelle voix ne vous a pas trompés.
Sommes-nous bien vivants au cœur les [uns des autres ?
Vous sentez-vous chez vous et bien enve-[loppés ?

Oh ! quand vous arrivez, quand sur les [vagues hautes
S'avance le navire avec le flux vainqueur,
Quand vous apercevez de loin blanchir [nos côtes
Pour la première fois, comment bat votre [cœur ?

Lorsque le vent de terre au visage nous [frôles ;
Lorsque, laissant au port votre navire [ancré,
Enfin votre pied touche à notre vieille [Gaule,
Rien ne vous clame-t-il : Le sol, le sol [sacré !

N'avez-vous pas au cœur un peu de nos [souffrances ?
Rien ne vous saigne-t-il à votre droite, au [flanc ?
Partagez-vous nos deuils et pour nos es-[pérances
Ne donneriez-vous pas un peu de votre [sang ?

Avec notre drapeau vous en avez un autre,
Et votre loyauté fait l'honneur de ses plis ;
Mais ne dites-vous pas quand passe au [vent le nôtre :
O mère ! autour de toi tu n'as pas tous tes [fils !

O frères retrouvés qui gardiez nos mémoi-[res !
O chers Canadiens, votre fidelité,
Intacte et plus touchante après les heures [noires,
Nous jette au fond du cœur comme un [trouble enchanté !

Nous sommes fiers de vous, français de [bonne race !
(Beaugrand, Fabre, Laurier, ces noms [sont de chez nous)
Et la France vous aime et vous suit à la [trace
D'un regard maternel à la fois triste et [doux......
Le vieil arbre gaulois, dont vous haussez [la gloire,
Du jeune rameau vert ne sera pas jaloux :
Soyez Canadiens ! — Et moi, laissez-moi [boire
A l'Ame de la France encore vivante en [vous !

UNE ANECDOTE

A l'occasion de l'élévation de M. le Dr Fiset M. P. pour Rimouski à la dignité d'Honorable et sa nomination aux douceurs d'un siège sénatorial, *La Presse* rappelle l'anecdote suivante, qui se rattache à la carrière politique du nouveau sénateur :

"M. Fiset est un vétéran du libéralisme qui a fait de nombreux sacrifices dans l'intérêt de la cause libérale. Sa nomination est une juste récompense de ses services et mérite l'approbation générale.

"L'incident le plus remarquable de la carrière politique du Dr Fiset, est d'avoir fait assermenter Riel, lorsque sa tête était mise à prix et qu'il venait d'être élu député de Provencher.

"Les Chambres allaient se réunir, tous les députés étaient arrivés à Ottawa pour prêter serment chez le greffier Bourinot. Le matin de l'ouverture, le Docteur Fiset, chez qui se tenait Riel, entré en cachette à Ottawa, prend une voiture avec son ami, arrive de bonne heure à la Chambre et pénètre dans le bureau de Bourinot, auquel il présente Riel en lui ordonnant de l'assermenter immédiatement.

"Bourinot, plus mort que vif, reçoit des mains de Riel, le rapport de l'officier rapporteur de Provencher, lui administre le serment et lui fait signer le rôle des députés.

"Quand tout est bien en règle, le Dr Fiset ouvre la porte, laisse passer Riel, passe lui-même et ferme la porte à double tour, laissant Bourinot enfermé dans son bureau pour qu'il ne puisse donner l'alarme.

"Quand on délivra Bourinot, Riel était loin."

NOUVELLES CANADIENNES

Il est question de l'ouverture de la prochaine session fédérale vers la mi-janvier.

Nous avons importé des Etats-Unis, du 30 juin 1896 au 30 juin 1897, 23,601 bicyclettes.

Il est rumeur que l'hon. C. A. Geoffrion succédera à Sir Oliver Mowat comme ministre de la Justice.

Il est fortement question, d'élever un monument au regretté curé Labelle sur l'emplacement de la vieille église, à St-Jérôme.

M. G. M. Pullman, président de la Pullman Palace Car Co. est décédé subitement, à Chicago. Il laisse une fortune évaluée à $50,000,000.

La fièvre jaune continue à faire beaucoup de victimes à la Nouvelle-Orléans. Plus de cinq par cent des malades succombent. Le fléau envahit le Texas.

On parle, à Québec de la résurrection prochaine de l'*Avant-Garde*, conservateur, et de la création d'un nouvel organe du parti libéral, à côté du *Soleil*.

Le gouvernement a été informé que c'était l'intention du gouvernement impérial de dépenser $5,000,000 pour augmenter les fortifications militaires du Canada.

Le *Globe*, annonce semi-officiellement, que la législature d'Ontario est convoquée pour le 30 novembre, sept jours après celle de Québec, pour la dépêche des affaires.

On connaît maintenant plus exactement l'étendue du désastre causé par les feux de forêts près d'Ottawa. Il y a 2,000 personnes sans abri et les pertes sont d'un demi-million de dollars. Personne ne souffre maintenant de vêtements et de provisions. Les premières souscriptions ont suffi pour cela. Il s'agit maintenant d'aider à la reconstruction des habitations détruites.

On dit que sir Henry Joly se prépare pour la prochaine session à présenter un projet de loi préparant l'adoption future du système métrique, comme système national.

Elections—Il parait décidé que les élections générales de la Province d'Ontario se feront en février prochain, à la suite de la session. Ces élections se feront pendant la session fédérale à Ottawa.

Le *Mercury* donne cours à la rumeur que le juge Routhier va être nommé lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest et que son successeur à la Cour Supérieure et à la cour de Vice-Amirauté sera l'hon Frs Langelier.

4,250,000 boisseaux de blé de 1897 ont été emmagasinés jusqu'ici dans les entrepôts de Fort William. C'est le double de la quantité de blé de l'an dernier, à cette saison, qui est actuellement en entrepôt à Fort William.

Mgr Cleary, archevêque de Kingston, vient de publier un mandement dans lequel il défend à ses diocésains, sous peine de faute grave, d'assister soit aux baptêmes, soit aux mariages, soit aux services funèbres accomplis dans les églises protestantes.

—Vieux châssis à vendre, s'adresser au MANITOBA.

—Abonnez-vous au journal *Le Manitoba*, le seul journal français de la Province et du Nord Ouest, abonnement $1.00 par année payable d'avance.

AVIS

M. Nazaire Germain, pour cause de maladie tout aussi bien que pour âge très avancé, a décidé de se retirer des affaires. Ayant disposé de tous ses intérêts à M. Vezina Couture (outre ses livres de comptes), il prie bien tous ceux qui sont endettés à la Maison N. Germain de venir sous un court délai payer ou prendre des arrangements. Dans le cas contraire, les collections seront mises entre les mains d'agents

N. GERMAIN.



Mercredi, 3 Novembre 1897

LE REV. M. CHERRIER

Nous sommes heureux de donner la double correspondance qui suit. C'est le plus bel éloge que l'on puisse rendre à notre digne surintendant des écoles catholiques, c'est aussi la plus forte condamnation de ceux qui lui font la guerre.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

M. l'Inspecteur d'écoles Rochon publie dans la *Patrie* No. du 27 ult. une lettre assurément peu flatteuse à mon adresse. Je crois être assez favorablement connu du public honnête de la Province de Québec pour n'avoir pas besoin de répondre à ce Monsieur.

Cependant je le ferais peut-être, ne serait-ce que pour fixer au pilori, comme il le mérite, ce bon M. Rochon, mais comme je n'écris d'ordinaire que sous l'inspiration de Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface, je préfère ne répondre à l'insulte que par la lettre ci-jointe, qu'il a plu à Mgr de m'adresser de son lit de souffrances, sur la grave question qui agite encore en ce moment le monde politique du pays.

A. A. CHERRIER, Surint.
Winnipeg, 2 Nov. 1897.

Hôpital de St-Boniface,
2 Nov. 1897.

Monsieur le curé,

Je vous écris de mon lit de souffrance afin de vous féliciter de votre zèle pour la cause sacrée de nos chères écoles catholiques libres, et aussi pour vous remercier de l'avoir si bien défendue par nos écrits.

Vos lettres au Manitoba, la dernière surtout, sont bien propres à faire comprendre à nos catholiques le danger qu'il y aurait à entrer dans une voie fausse par le seul appas de quelques avantages temporels, hélas! bien précaires et bien éphémères. Néanmoins, je ne crois pas opportun de continuer en ce moment dans les journaux une polémique qui pourrait servir de prétextes aux attaques perfides de la mauvaise presse.

Veuillez donc M. le curé, mépriser les provocations et les insultes que l'on pourrait vous adresser.

En organisant des écoles catholiques nous avons répondu aux désirs du St-Siège qui a bien voulu bénir l'œuvre du *Denier du Manitoba* destinée à alimenter ces écoles volontaires.

Si on souffre pour la justice, et vous connaissez la récompense promise par le Divin Maitre Beaucoup de saints prêtres envieront votre heureux sort et je suis fier de constater à ce sujet que mes prêtres sont un avec leur archevêque sur cette grave question.

Travaillons donc avec ardeur et souffrons avec patience. Les principes catholiques en matière d'éducation ne changent point et nous connaissons l'extraordinaire sollicitude du St-Siège pour notre chère patrie. En attendant, déplorons l'aveuglement de ceux qui oseraient résister à la direction donnée par le premier pasteur du diocèse, et espérons qu'ils ouvriront bientôt les yeux.

De nouveau, M. le curé, je vous félicite et je vous remercie des renseignements que vous avez fournis à nos catholiques et à tous les hommes de bon vouloir, et je vous prie de croire à mon estime et à mon entier dévouement en N. S. et M. Im.

ADÉLARD O. M. I.
Arch. de St-Boniface.

A M. l'abbé A. A. Cherrier ptre. Curé, surintendant des écoles catholique libres.

L'AVENIR

A propos de la nouvelle allant à dire que Mgr. Merry del Val a fait un rapport défavorable au règlement Laurier-Greenway, il nous suffira de dire que Son Excellence a fortement encouragé l'organisation des écoles catholiques libres lors de sa visite au Manitoba. Et il a même répété à plusieurs reprises *qu'il ne pouvait s'agir d'accepter le dit règlement!*

Audessus de toutes les rumeurs et en dépit de tous les événements qui ont pu se produire jusqu'ici, une vérité incontestable plane et s'impose à tous, c'est que le principe des écoles confessionnelles, c.a.d. des écoles où les enfants reçoivent une instruction religieuse conforme à la foi des parents, est appelé à triompher dans le monde entier.

C'est un principe de droit naturel, parfaitement indiscutable, qui forme même la base de l'ordre social, que les parents ont *le droit et le devoir* de faire instruire leurs enfants dans *la vérité*.

Le principe des écoles confessionnelles a déjà triomphé dans la catholique Belgique et dans deux pays protestants: l'Allemagne et l'Angleterre. Comment ne pas être persuadé qu'il triomphera également au Canada!

Ajoutons que dans ces trois pays c'est l'union des catholiques dirigés par l'Episcopat qui a été le secret de la victoire. Ce n'est donc pas en se séparant des évêques que nous verrons dans notre chère patrie, ce résultat tant désiré.

LE FRANÇAIS

Tandis que nos adversaires, malgré la constitution, veulent détruire notre belle langue française ici au Manitoba, tandisque même plusieurs des nôtres par une lâcheté que rien ne justifie, ni ne peut même excuser, abandonnent cette belle langue, le plus bel héritage qui leur a été laissé par leurs aïeux, il fait bon de voir en quelle estime le français est tenu en Angleterre.

Les grandes fêtes religieuses d'Arles nous revèlent une fois de plus combien le français est cultivé dans les hautes classes de la société anglaise.

Mgr l'évêque de Soutwark prêche un sermon dans un français choisi et digne d'un évêque de la Mère-Patrie.

Le jour de la clôture des fêtes, Son Em le Cardinal Vaughan, archevêque de Westminster et Primat d'Angleterre prononce en français un discours si éloquent que l'auditoire éclate en applaudissements malgré la sainteté du lieu!

Voilà comme on traite le français en Angleterre.

Les princes le parlent. Les hommes d'État le parlent. Les nobles le parlent, enfin tous ceux qui se flattent d'avoir une bonne éducation l'étudient, le cultivent avec soin afin de le parler avec toute la pureté et toute l'élégance possibles.

Imitons-les!

LE BAZAR

Malgré le mauvais temps qui nous a joué les plus vilains tours, c'est un succès! Nos excellentes dames catholique ont si dévouées! La pluie, la neige, le froid, la fatigue, les veilles, rien ne comptait pour elles, elles ne s'apercevaient de rien: leur cœur était tout à la charité.

Et comme elles furent secondées! C'est que la charité occupe encore une grande place chez nous. On peut bien être divisés quand il s'agit de politique, mais devant une souffrance, une misère, une douleur à soulager, il n'y a plus qu'un esprit et qu'un cœur. Preuve, sans nous flatter, que nous sommes encore bons malgré nos petites misères.

C'est bien un peu la raison, avec le mauvais temps, qui fait continuer le bazar, car on le continue aujourd'hui, demain et après-demain, et on veut le continuer avec le plus d'entrain possible. Ce soir la fanfare de Saint-Boniface s'y jouera ses plus beaux morceaux. On dit que Mgr Pascal, O. M. I. évêque de Prince Albert qui est venu passer deux jours au milieu de nous viendra bénir les dames, et les généreux donateurs.

Il faut que notre hôpital s'agrandisse. Donnons, donnons encore, qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

LES INCENDIES

Le Manitoba a été heureux d'être l'organe de tous ceux qui ont voulu venir en aide aux incendiés. Et nous avons publié toutes les formalités que l'on devait remplir pour bénéficier des secours reservés à ceux qui ont souffert des feux de prairie Nous nous mettons encore à la disposition de tous ceux qui auraient besoin de nos services et tout spécialement à la disposition de MM. les Curés des paroisses qui ont souffert de cette calamité. Déjà le Rév. M. Woodcutter a rempli toutes les formalités voulues pour secourir les pauvres catholiques de Beauséjour cruellement éprouvés. Nous le félicitons de son zèle et nous sommes assurés que ses fidèles en bénéficieront dans toute la mesure possible.

LA TOUSSAINT

La fête de la Toussaint a été celebrée, solennellement lundi dernier à la Cathédrale de Saint-Boniface. Le Rev. M. Messier curé a chanté la messe assisté du Rév. M. Béliveau, comme Diacre et de M. Maillard comme sous diacre. Le sermon a été donné par le Rev. P. Blais, O.M.I., qui nous a retracé en des termes choisis les gloires et les splendeurs du ciel.

L'après midi, à l'issue des vêpres joyeuses de la Toussaint et avant la récitation des vêpres des morts, le Rév. P. George, O.M.I. donna le sermon de circonstance. Il exposa, avec éloquence, les souffrances qu'endurent les âmes du Purgatoire et le besoin dans lequel se trouvent ces chères âmes, de l'aumône de nos prières et de nos sacrifices.

Hier mardi, fête de la Commémoration des morts. A la messe de 8 heures chantée par le Rév. M. Messier, l'affluence était considérable et les communions ont été très nombreuses.

BALGONIE

La bénédiction de la nouvelle église de Balgonie a été l'occasion d'une manifestation religieuse magnifique.

S. G. Mgr Pascal, O.M.I., évêque de Prince Albert présidait la cérémonie. Sa Grandeur chanta la messe pontificale assisté du Rev. P. Magnan, O.M.I., supérieur de Qu'Appelle et du Rev. M. Roy, curé de Wolseley comme diacre et sous-diacre. Le Rev. M. Gillis, curé de St-Andrew dirigeait les cérémonies. Le Rev. P. Coutlée, O.M.I., de Qu'Appelle donna un très beau sermon de circonstance. On dit qu'un millier de personnes assistèrent à cette bénédiction solennelle. La cérémonie fut encore relevée par la fanfare de l'Ecole Industrielle de Qu'Appelle qui était venue en corps à cette belle fête pour faire honneur au distingné prélat qui avait bien voulu remplacer à cette accasion Mgr l'archevêque, retenu par une cruelle maladie, sur un lit de souffrances.

Cette fête fait le plus grand éloge au talent d'organisation du dévoué missionnaire de cette colonie allemande de Balgonie, le Rev. M. Zerbach.

UNE RETRAITE

Le dimanche 24 octobre, à l'issue des vêpres, une retraite d'enfants commençait à la cathédrale. Le Rev. M. Messier, notre dévoué curé, avait réunit pour la circonstance les garçons et filles de toutes les écoles de la Paroisse au nombre de 500 environ.

Pendant 2 jours le Rev. P. Lacasse, O.M.I., se prodigua pour intéresser ce petit monde. Un coup d'œil jeté sur cette foule enfantine pendant une de ces bonnes instructions nous a permis de constater que tous étaient attentifs et recueillis.

La retraite s'est terminée mardi matin par une messe dite à 9 hrs. par le Rév. P. Lacasse. M. Salé touchait l'orgue et les chantres de la Cathédrale nous ont fait entendre des hymnes et de beaux cantiques. Des 500 enfants présents, 112 se sont approchés de la Ste-Table. Le spectacle était bien beau et bien consolant.

UNE RECOMPENSE DE $50 OFFERTE

Il est de nouveau nécessaire de mettre sérieusement le public en garde contre les nombreuses imitations des Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles, imitations qui sont mises en vente parfois par des colporteurs peu scrupuleux qui vont de porte en porte. Rappelez-vous que les vraies Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles ne sont vendues que dans des bottes et quart de long. Autour de cette boite sont enroulées les directions pour lesquelles les pilules sont un spécifique, et le tout est renfermé dans une enveloppe ou étiquette imprimée avec encre rouge sur papier blanc et portant le nom et la marque de commerce au complet: Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles. Toutes les autres pilules roses ou non sont des imitations sans valeur, et devraient être refusées quelque soit le prétexte dont se sert le marchand pour les vendre.

Nous paierons une récompense de $50.00 à toute personne qui nous fournira telle information tendant à prouver que telle personne mettent en vente une imitation de notre remède déclarant que ce sont des Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles. L'information ainsi donnée, si on le désire, sera tenue comme confidentielle. Adresse: La Cie de Médecine du Dr Williams, Brockville, Ont.

MARIAGE

A Saint-Jean-Baptiste, le 25 octobre 1897 par le Révérend Monsieur J. D. Fillion, curé, M. Félix BEAUDETTE, à Demoiselle Marie-Joséphine-Flavie-LONGIAULT.



CHRONIQUE LOCALE

—Séance régulière du Conseil de ville lundi prochain.

—La fanfare indépendante de St. Boniface, jouera ce soir au bazar.

—Lisez dans notre prochaine feuille la grande annonce de M. C. A. Gareau.

—Le blé s'est vendu 82 cts samedi dernier. Il se vend aujourd'hui 83 cts.

—Le Bazar au profit de l'Hôpital se continue aujourd'hui demain et vendredi.

—M. S. A. D. Bertrand, Syndic Officiel de la Province est parti hier pour Montréal.

—Le chef sauvage Prince, de la réserve St-Peters est malade à l'hôpital de St-Boniface.

—S. G. Mgr Pascal, O.M.I., évêque de Prince Albert est arrivé hier mardi à St. Boniface.

—Melle Alice Genthon institutrice à Piguis était en promenade chez son père ces jours derniers.

—Il est rumeur que le parlement fédéral s'assemblera vers le 15 Janvier pour la dépêche des affaires.

—Nous renouvelons la mémoire à nos abonnés: que ceux qui ne payeront pas d'ici à quelque temps s'exposeront à des désagréments.

—Nous comptons sur la bonne récolte de cette année pour le paiement d'abonnements de nos abonnés, au MANITOBA. Avis aux retardataires.

—La Banque Hamilton de Winnipeg a acheté le Block Richardson en face du Bureau de Poste de Winnipeg pour la jolie somme de $33.000 Piastres.

—HUITRES FRAICHES au verre et à la mesure chez J. B. Leclerc où vous aurez un choix de pipes, cigares, tabacs, etc., à bon marché. Agence de journaux français et anglais.

—Un chinois résidant à Winnipeg a acheté près de Dauphin un morceau de terre qu'il cultivera. C'est le premier fils du Céleste Empire qui devient fermier au Manitoba.

—Le moulin à laine de Saint-Boniface, manufacture les meilleures couvertes de laine de la Province. Procurez-vous en une paire avant que la rareté se fasse sentir. JOHN RYAN.

—On annonce qu'un Bazar doit s'ouvrir à St-Jean-Baptiste, le 7 du courant par une séance dramatique donnée par les élèves du couvent à 7 hrs du soir. Ce Bazar se fait en faveur du nouveau couvent.

—Demain, jeudi, à 8 hrs. a.m., service solennel pour le repos des âmes des Pères Oblats décédés dans le diocèse. S. G. Mgr Pascal chantera la messe pontificale pour ces chers défunts qui s'appellent Mgr Taché, les Père Tissot, Maisonneuve, etc. etc.

—La Toussaint a été célébrée très solennellement à la mission de Qu'Appelle, S. G. Mgr Pascal, O.M.I., évêque de Prince Albert y a chanté la messe pontificale. Ajoutons que Sa Grandeur donna également un magnifique sermon sur la fete du jour, en anglais et en français.

—C'est le temps où les importations commencent à m'arriver et je vous invite à venir voir les nouvelles marchandises. Cette semaine j'ai reçu les fruits et légumes en caisse, aussi un bel assortiment de Biscuits de la maison Cliver Brown & Co. et la semaine prochaine arrivera un lot de marchandises générales Venez voir mes prix. ED. GUILBAULT.

—Ce matin, service solennel pour le repos de l'âme des bienfaiteurs décédés de l'œuvre de la Propagation de la Foi. M. Béliveau spécialement chargé de cette œuvre dans le diocèse chante le service assisté de MM. Lemieux et Maillard comme diacre et sous diacre.

S. G. Mgr Pascal O.M.I. Vicaire Apostolique de la Saskatchewan assistait au chœur au nom de Mgr l'Archevêque de St-Boniface pour montrer la reconnaissance de notre digne Archevêque comme la sienne propre envers nos généreux bienfaiteurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

UN MARCHAND DE KINGSTON

Raconte comment il a ete gueri du rhumatisme

Il en souffrait depuis plus de dix ans et plusieurs remèdes furent essayés en vain—Les pilules Roses du Dr Williams opèrent sa guérison.

Du "Freeman," de Kingston, Ont.

Il y a quinze ans, M. Alexandre O'Brien, le populaire tailleur de la rue Princess, était l'athlète le plus en renom de Kingston, soit comme coureur ou autre genre de sport. Il y a onze ans il commença à faire des affaires et, peu de temps après, il fut frappé de rhumatisme et il endurait d'atroces douleurs ; il ne pouvait jouir d'aucun repos et négligeait ses affaires. Il dit qu'il reçut les soins de plusieurs médecins et absorda beaucoup de remèdes, mais inutilement. Il y a un peu plus d'un an, un ami lui conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et bien que sa confiance en elles fut fort limitée, comme, du reste, celle qu'il avait pour tous les remèdes annoncés, de quelque nature qu'ils fussent, et pressé par les sollicitations de son ami, il se décida à les essayer, et d'après M. O'Brien, ce fut une chance extraordinaire. Après que la première boîte fût vidée, les clients remarquèrent le changement et après en avoir consommé trois boites, le résultat fut merveilleux. Ses forces revinrent, le sang appauvri se renouvela, les muscles se développèrent, le rhumatisme disparut presque complètement, laissant seulement une légère raideur dans les genoux, qui disparut graduellement, et, pendant les derniers six mois, il fit plus de travail dans son établissement de tailleur qu'il n'en avait fait durant les quatre années auparavant. Un reporter du "Freeman" ayant remarqué le changement manifesté en M. O'Brien, lui demanda ce à quoi il attribuait son appaience de bonne santé, après une maladie aussi longue.—Sans hésiter, il répondit :

"Rien, depuis un an, je n'ai pas pris d'autres remèdes que les Pilules Roses du Dr Williams, et j'attribue mon état de santé actuel uniquement à leur efficacité. Elles ont tant fait pour moi en chassant le rhumatisme qui me faisait mourir, et en contribuant au rétablissement de ma constitution ébranlée que ma femme, dont la santé laissait beaucoup à désirer, décida d'essayer ces pilules. Quelques boîtes suffirent pour guérir sa maladie, et, comme moi, elle n'a que des paroles élogieuses à l'adresse du remède. Plusieurs de mes clients et amis, qui ont été témoins du bien opéré en moi par les pilules, ont commencé à s'en servir, et tous racontent la même histoire que celle dont je vous parle. Je suis aussi bien maintenant que je ne l'ai jamais été de ma vie."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en allant à la source de la maladie. Elles renouvellent et reconstituent le sang, renforcent les nerfs, chassent ainsi la maladie du système. Prémunissez-vous contre les imitations, en exigent que chaque boîte que vous achetez, soit entourée de l'enveloppe portant la marque de commerce : Les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles.

—N'oubliez pas de nous faire parvenir le montant de votre souscription au *Manitoba*. L'abonnement est payable d'avance.

A Propos d'Agriculture

Des travaux agricoles

C'est dans ce chapitre que sont exposées les améliorations agricoles inconnues dans le pays, mais adoptées en Europe et qui ont porté la culture des terres à la plus haute perfection et enrichi ceux qui suivent cette honorable profession.

Nos habitants privés de la lecture des ouvrages qui traitent de ces améliorations n'ont pu en profiter, mais comme l'éducation se répand rapidement dans le pays, j'ai cru l'occasion favourable pour leur faire connaitre les progrès que la culture des terres a faits en Europe depuis un siècle, afin qu'ils puissent s'enrichir comme les cultivateurs Européens.

Je renouvelle la promesse de ne leur présenter que des améliorations sanctionnées par une longue expérience, et quiconque en fera l'essai en sera convaicu.

CULTURE ALTERNE

Le mot *alterner* employé dans les opérations agricoles indique la rotation des semences et des récoltes, ou l'ordre de succession lequel la culture de divers genres ou espèces de végétaux s'observe sur le même champ.

Ainsi un champ se trouve alterné par la conversion des prairies naturelles on artificielles, en terres arables, dont on exige d'autres produits, et *vice versa* ; par la substitution de la culture des plantes légumineuses à celle des graminées qui l'a précédée ; par l'introduction des plantes cultivées spécialement pour leurs racines, comme la rave, le navet, la betterave, la carotte, la pomme de terre, le topinambour, &c., immédiatement après la culture de celles dont le produit est en grains, comme le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, etc. ; enfin par le remplacement d'une culture quelconque par une autre d'un produit différent.

L'alternat des récoltes s'observe particulièrement dans la culture continue, sans jachères, friche ou repos, qui exige essentiellement un ordre de succession convenable.

L'ordre dans lequel il convient d'alterner les cultures sur le même champ est, sans contredit, une des opérations les plus délicates et les plus essentielles de l'èconomie rurale. Toutes les opérations préliminaires, relatives à la préparation du sol, ne peuvent jamais donner qu'imparfaitement les résultats avantageux qu'on en attend, si l'on néglige d'apporter à cette opération toute l'attention que son importance mérite. On ne saurait trop répéter qu'elle ne doit jamais être faite arbitraire, et qu'elle est susceptible, comme toutes les autres opérations agricoles, d'être soumise à des principes qui doivent diriger le cultivateur dans le plan de culture qu'il est de son intérêt d'adopter.

COMMERCE.

Marchésde Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 31 Octobre 1897.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 10
Bifteck, "	0 10	à 0 10
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli, "	0 04	à 0 05
Veau, rôti, par lb	0 08	à 0 10
Veau, côtelettes, par lb	0 08	à 0 10
Porc frais, "	0 08	à 0 10
Porc, par 100 lbs	5 00	à 6 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 12½
Gigot de mouton, par lb	0 04	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 12½
Jambon, par lb	0 12	à 0 16
Lard salé, "	0 09	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 08	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 08	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 05	à 0 06
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 12½
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 12½
Poulets "	0 10	à 0 12
Dindons "	0 10	à 0 15
Œufs, par douz	0 20	à 0 25
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

FARINE.

Farine par 100 lbs, Manitoba XXXX	1 25
" Superieure XXXX	1 50
" National Baker	1 70
" Strong Baker	1 90
" Roller Process	2 10

FOIN.

Foin de prairie	4 00 à 5 00
Foin pressé, par tonne	7 00 à 8 00

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 65	à 0 75
Avoine, par minot	0 25	à 0 30
Orge "	0 20	à 0 25

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 20	à 0 25
Choux, par 100	1 50	à 2 50
Oignons, par minot	1 00	à 1 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25 à 3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00 à 4 50
Charbon dur	8 50 à 9 00
Charbon mou	4 25 à 0 00

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 15	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 06	à 0 12
Œufs frais, la doz	0 15	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 10	à 0 11
Patates, le minot	0 15	à 0 20
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 00	à 0 00
Choux, par 100	1 00	à 2 00
Oie, par lb	0 08	à 0 10
Canards, par lb.	0 06	à 0 08
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble.	2 50	à 3 25
Foin, la tonne	4 00	à 5 00
Foin pressé, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	3 00	à 4 00
Bœuf vif, par lb	0 02	à 0 03½
Porc, abattu, par lb	0 04	à 0 04
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, par lb	0 03	à 0 04
Veau, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Veau, vif, par lb	0 04	à 0 05
Blé, le minot	0 70	à 0 75
Avoine, le minot	0 28	à 0 30
Orge, le minot	0 30	à 0 35

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	34 00
2ème " "	19 00
1ère " brutes	17 00
2ème " "	16 00
Doublage brut	15 50
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	21 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	19 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	64 00
" " " B.	54 00
" " " C.	44 00
" " " D.	35 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	64 00
2ème " " "	54 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	40 00
Pin 2ème " "	35 00